LE CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE BEAUVAIS

Dans la liste des lauréats du Concours régional agricole qui vient de se tenir à Beauvais, nous relevons les noms suivants qui intéressent le département du Nord :

Race normande. — Mâles. — 1re Section. — Animaux de 18 mois au moins, mais n'ayant pas de quatre dents de remplacement. — 2e prix, MM. Henri Vasseur, à Ablain ; 3e, Hippolyte Adam, à Wattrelos-Cappel ; 4e, Vasseur René, à Wattrelos-Cappel ; 5e, Cyrille Duchemin, à Dunkerque ; 6e, Alix Glaeckin, à Verlinghem.

2e Section. — Animaux ayant au plus quatre dents de remplacement. — 1er prix, MM. Henri Vasseur ; 2e, Alexis Delfy, à Lambersart ; 3e, Eugène Abdon ; 4e, Alix Glaeckin.

3e Section. — Animaux ayant plus de quatre dents de remplacement. — 1er prix, MM. Alix Glaeckin ; 2e, Henri Lepers, à Wattrelos ; 3e, [illegible].

Femelles. — 1re Section. — Animaux de 18 mois au moins, mais n'ayant pas de quatre dents de remplacement. — 1er prix, MM. Henri Vasseur ; 2e, Alexis Delfy, à Lambersart ; 3e, Eugène Abdon ; 4e, Alix Glaeckin.

2e Section. — Animaux ayant au plus quatre dents de remplacement. — 1er prix, MM. Alix Glaeckin ; 2e, Delsart-Lebalette Léon, à Croix ; 3e, Delerue-Duplire ; 4e, M. Cauchetier-Pouvrie, à Armentières.

3e Section. — Animaux ayant plus de quatre dents de remplacement. — 1er prix, MM. Delerue-Duplire ; 2e, Alix Glaeckin ; 3e, Cauchetier-Pouvrie.

Prix de champion. — Race normande. — Mâle. — Plaquette d'argent, M. Henri Vasseur.

Femelle. — Plaquette d'argent, M. Henri Delerue-Duplire.

Prix d'ensemble. — Race normande. — Objet d'art, M. Henri Vasseur.

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE CHALLENGE DE LA VIE SPORTIVE DU NORD

La finale

Dimanche dernier c'est jouée sur le terrain du Union Sportive de Roubaix, la finale du Challenge organisé pour les jeunes Clubs du Nord par notre confrère La Vie Sportive du Nord.

Le Club Athlétique Tourcoing de Roubaix, ayant battu Flers-Club Croisien par 6 buts à 1, était qualifié le Challenge, qui fournit régulièrement un roublaïsien, qui fut à ses permis sur le terrain par M. Emile Lorée, l'un des directeurs de La Vie Sportive.

La partie suivie par un nombreux public a tout fait ce qu'elle promettait : il y eut de belles phases de jeu où les roublaisiens se firent particulièrement remarquer.

M. Dalbert arbitrait à la satisfaction générale.

HIPPISME

Les Courses du Quesnoy auront lieu dimanche. En voici le programme :

1re Course. — Epreuve de Circumscription (Obstacles haies en plaine). 2.400 fr. 2200 m. environ. — MM. Desprez (Sotia), Willot (Sapho), G. de Glos (Kalyle), Vandal (Armoisie), Bicquet (Kévir), Sonnet (Kellermann), Crème (Mirabelle), Tacquet (Lydia), Tacquet (Kleptake), Cardon (Jouque), Découtine (Lilas).

2e Course. — Prix du Conseil Général (handicap), 1600 fr. — MM. Rodrique (Luron), Cardon (La Française), Tacquet (Lydia), Lemoy (Jasmin), Beauvois (Lucifer), Godet (Lirande), Delattre (Lavoisier), Bailly (La Théâtrale), Pilet (Kremlin).

3e Course. — Prix Régional de la Société des Steeples-chases, 2e catégorie (Grande de haies). 1300 fr. 2.800 m. environ. — MM. Fouet (Le Fort), Monchet Charles (Gaillardie), Le Lamoisier (Cambrésienne), Vigot (Tout), Mahieux (Fernand), Dupuis (Chasseur-II), de Maigret (Dessin), de Mazen (Alvéole), Cte A. d'Ornelas (Kermess), Foucault (Cold Cream), Malgieux (Ferrugineuse), d'Aragalli (Gibelin), Pecquet (Aya-Orio).

4e Course. — Prix du Gouvernement et de la Société d'Encouragement (au trot monté). 2.400 fr. 3.500 m. — MM. Cardon (Kioto), Dubus (Jasmin), Godet (Kéchine), Verfrest (Krouzir), Deplanck (Duc-de-Caire), Godet (Mon-Ryn), Lebaleux (Turquetine), Filet (Kilina).

5e Course. — Prix Régional de la Société des Steeples-chases (Handicap). 1500 fr. 3.500 m. — MM. Fouet (Le Fort Bichart), (Fouine-Avril), Bisson (Kaiser), de Mazen (Chevalerie), Pouyau (Fouletier), Cte A. d'Ornelas (Dragage), Jacquemin (Aosaster), Pecquet (Aya-Orio).

6e Course. — Prix du Tout-Venant (handicap) (au pas monté ou attelé, handicap de chasse). 1200 fr. — MM. Lagrange (Champs), Mahieu (Gaston), Fauquet (Bébé), Rodrique (Gala), Lagrange-Barjaux (Valentée), Verfrest (Tourmentée), Dussart (Jeanne), Tabary (Epi), Cardon (Mousquetaire), Beauvois (Gilou), Beauvois (Eloise), Cappelez (Négrichant), Beauvois (Pluvette).

7e Course. — Prix du Pont de Poitiers (Steeple-chase militaire de 2e série). 1600 fr. 3.400 m. environ. — MM. Legrand (Prétendant), Londe (Alma-V), Médot (Eliane), d'Hugueres (Pantalon), Pinon (Quiet-II), Godet (Kéver), Ledoyen (Le Rillard), de Maia (Duk), de Maia (Catalogne), d'Arras (Fagot-II), Jean-

Soir (Tolérance-Kaiser), de la Rivière (Bouquet), de Lorez (Jemma), d'Andrieu (Fontaine), Perrey (Lambert-II), de St-Delay (Chanel-III), Madiot (Rotondel), de Proconsul (Le Grand-Cyrus), Lainé (Basta), de Lamoiette (Echo-VII), Breymann (Fleur-de-Mars), de la Brasserie (Surprise-I), Langerre (Fondant-II), Dubois (Workmoth), Olive (Bedfield).

Nombre des sauts de course. — Hirson vers le Quesnoy, 21 k. 97 ; Maubeuge, 32 k. 42 ; Aymeries, 18 k. 10 ; Valenciennes, 13 k. 31 ; Le Quesnoy vers Hirson, 19 k. 20 ; vers Valenciennes, 18 k. 32 ; vers Maubeuge, 19 k. 10.

CYCLISME

EXCURSION DU « MOTO-CLUB »

AU MONT DES CATS

Le dimanche 14 juin, les membres du « Moto-Club du Nord » disputeront une épreuve de vitesse en allant opérationner au Mont des Cats. Le départ de Lille est fixé à 7 heures du matin.

MOUVEMENT DU PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 9 juin

Leith, vap. ang. Thriot, cap. Alexander, div. Bocquet.

La Pallice, vap. fr. Seine, 613, cap. Dizes, div. Duchemin.

Cherib, vap. norv. Uivang, 1362, cap. Ijons, div. Lefoy.

Tenerife, vap. norv. San-Pedro, 1308, cap. Ansen, Sanders, Durieu.

Rio, vap. norv. Ord, 1088, cap. Kalmsberg, div. Patais.

Libau, vap. can. Sir, 908, cap. Walker.

Bordeaux, vap. fr. Vire-de-Lilla, 619, cap. Hero, div. Bouhier.

Middlesbro, vap. ang. Fort-Lincoln, 499, cap. Hudesson, blé et faines.

SORTIE du 9 juin

Londres, vap. ang. Salem, 697, cap. Johnson, div. Morel.

Tyne, vap. ang. Christabel, 190, cap. Reve, div. Hetherington.

Londres, vap. ang. Tamplin, 2[illegible], cap. Darvell, Bouteille frère, Dedeman.

Oran, vap. fr. Villedo-Strasbourg, 1279, cap. Alleaux, div. Bocquet.

New-York, vap. ang. Bernadski, 1045, craie, Gondreau.

Bordeaux, vap. all. Assemion, 3018, cap. Petersen, div. Meyer.

Havre, vap. fr. Floride, 4268, div. Duchaussoy.

Hull, vap. norv. Ina Parkin, 1182, cap. Arsen, div. Dardel.

ENTRÉE, 9 juin.

[illegible] — Pain n° 1, 70,—. — Canal boîte 5 kilos, 71,—.

ALCOOL. — 3/6 fin disponible, 48,—.

HAMBOURG, 9 juin.

168 blocs de beurre vendus de 6 à 6,50 les deux kilos ; beurre en pièces de 1,45 à 1,55 la livre ; cours 6,60 à 6,90 le quintal.

Taux officiels du pain. — Pain de ménage supérieur dit de gruau 0,60 le kilo ; pain de 1re qual., 0,55 le kilo.

BAILLEUL, 9 juin.

Blé, 21 fr. l'hectolitre. — Seigle, 17 à — id. — Avoine, 19 fr. les 100 kilos. — Pois, 7 fr. id. — Faîlles, 4 fr. id.

Beurre, 1,40 à 1,50 la livre ; œufs, 0,75 à 0 fr. le quart ; pommes de terre, 10 à 12 fr. les 100 kilos.

BERGUES, 9 juin.

Blé blanc, 21,50 l'hectolitre. — Id. roux, id. — Pommes de terre, 11,50 les 100 kilos. — Oignons, — id. — Haricots, 32,50 l'hectolitre ; Sagettes, 44 fr. id. — Fromage, 80,32 le quintal.

Beurre, 0,60 le kilo ; œufs, 0,60 la douz.

Lin blanc du matelinée de 5 à 6,50 la cangée.

Taux officiels du pain d'après le prix du blé 21 à 21,50 l'hectolitre : gruau blanc, 0,60 le kilo ; pain demi-blanc, 0,54 ; pain gris 0,48.

Marché aux pertiaux

	Poids moyen	Prix moyen du kilo à la halle	sur pied
31 taureaux	950 k.	1,90	1,[illegible]
Vaches	900 k.	2,30	[illegible]
Moutons	45 k.	2,80	[illegible]
255 porcs	130 k.	2,10	1,10

Porcs en vrelots : gras 2 fr. ; maximum 1,05 ; gras ; maximum 1,10 ; maximum 1,15.

Poissons sur les hippomanes : bas blanc, 22,50 à 25 à 30 [illegible] 30,50 à 32 fr.

Harengs, l'hectolitre et demi, 35 à 40 fr. ; [illegible] 60 fr.

COURTRAI, 9 juin.

Froment blanc 27 à 27,50 l'hectolitre ; id. roux, 21 à 21,50. — Seigle 17 à 17,50. — Avoine 20 à 20,50. — Pommes, 12 à 13.

Beurre, 2,50 à 2,60 le kilo ; œufs 2,30 à 2,50 le quart ; pommes de terre 10 fr. les 100 kilos.

Huile de colza 73,50 les 100 kilos ; id. de lin 57 fr. id. — Graines de colza, indigènes et étrangères [illegible] id. — Graines de lin [illegible]. — Tourteaux de colza 13 à 14 ; id. de lin 19 à 20 fr. — Nitrate de soude, disponible Anvers, 24,75. — Sulfate d'ammoniaque 28 fr. — Chicorées, 14 fr.

Bétail : 199 vaches, 149 génisses, 50 taureaux, 37 bœufs. Total : 476.

PARIS, 9 juin.

SUCRES RAFFINÉS. — La demande est toujours assez active ; les cours ne varient pas.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, pour vrac, [illegible] 15.000 kilos au moins, en sortant [illegible] non compris la taxe de 1/2 [illegible] 9 francs :

En cristaux de 5 kilos rangés, 69,00 à 69,50. — En cassons de 2 kilo rangés, 70,50 à 71. — En cassons de 50 à 20 kilos rangés, 69,50 à 70. — En cassons de 25 à 5 kilos rangés, 69 à 70,50. — En cassons de 50 kilos rangés, 70,50 à 71. — Raffinés en poudre, suivant marque, 68,50 à 69.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos à Paris, droits compris : cristaux 65 fr. ; pains, 70 fr.

Produits secondaires. — On vote en disponible les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Cours déposés, vrac, 44 à 45. — Mélasses irrigantes, 32 à 35. — Petits sirops, 34,50 à 35. — Sirops en pondre, 40,50 à 41. — Remoulés [illegible], 35 à 36,50. — Clairs, 30 à 37. — Sirops [illegible]

MARCHÉS

BOURSE DU HARBOUR DES ENGRAIS DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 9 juin 1914.

	AVOINES jaune blanche		FÈVES	
Courant	20,[illegible]	20,[illegible]	22,[illegible]	[illegible]
Prochain	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet-août	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 derniers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

GRAINS & FARINES

du 9 juin

NEW-YORK	C. jour	C. préc.
Blés du printemps	104 3/4	104 3/4
Blés disponibles	[illegible]	[illegible]
Blés de juillet	[illegible]	[illegible]
Blés de septembre	[illegible]	[illegible]
Blés de décembre	[illegible]	[illegible]
Maïs disponibles	[illegible]	[illegible]
Maïs de juillet	[illegible]	[illegible]
Farine de printemps	[illegible]	[illegible]

CHICAGO	C. jour	C. préc.
Blés de juillet	[illegible]	[illegible]
Blés de septembre	[illegible]	[illegible]
Blés de décembre	[illegible]	[illegible]
Blés de janvier	[illegible]	[illegible]
Maïs de juillet	[illegible]	[illegible]
Maïs de septembre	[illegible]	[illegible]
Maïs de décembre	[illegible]	[illegible]
Maïs de février	[illegible]	[illegible]
Avoines de juin	[illegible]	[illegible]
Avoines de juillet	[illegible]	[illegible]
Avoines de septembre	[illegible]	[illegible]
Avoines de juin	[illegible]	[illegible]

HOUBLONS

SAAZ, 5 juin. — Les affaires sont renversées et les prix variant entre 250 et 270 fr. les 50 kilos. Malgré le temps variable la plante se développe assez bien, mais il faudrait plus de chaleur.

NUREMBERG, 6 juin. — Pendant la première quinzaine du mois de juin la demande a été tellement limitée qu'on n'a vendu que 80 balles. Les prix d'ont pour ainsi dire pas varié.

Voici depuis le 1er septembre au 6 juin : 34.140 balles, contre 772.850 l'année dernière et 44.600 il y a four ans.

ALOST, 6 juin. — Le marché Goblet fils Frères disponible 110 fr. ; disponible nouvelle récolte 90 fr.

POPERINGHE, 5 juin. — Depuis 48 jours on a fait peu d'affaires ; on cote 85 fr. pour la prochaine récolte. La récolte de 1913 dans les districts est presque complètement vendue. En ce qui concerne la plante, elle est progresse bien et on n'entend pour ainsi dire pas de plaintes au sujet de la vermine.

ANVERS, 6 juin. — Marché calme. Alost disponible 115 fr. Poperinghe disponible 110 fr.

PÉTROLES

ANVERS, 9 juin.

PÉTROLES. — Raffiné américain, les 100 kilos : disponible 21,25 ; juillet 21,25 ; juillet-août 21,25. Tendance faible.

POUR VOUS DÉSALTÉRER
immédiatement et agréablement
PRENEZ UN
RANYULE - TRILLES
QUINQUINA
additionné d'eau de seltz ou nature avec un filet de sirop de citron ou de cerise
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ
PAR EXCELLENCE
et exiger l'étiquette sur la bouteille d'un le nom QUINQUINA

Crédit du Nord

LILLE, 46-8, rue Jean-Roisin, Siège social
Capital : 365.000.000. — 31.250.000 versés

Escompte et Recouvrement. — Comptes de Dépôts d'Epargne. — Comptes courants d'Escompte et de Crédit. — Avances et Crédits sur garanties. — Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays. — Opérations sans frais à toutes émissions. — Echange de coupons et actions étrangères. — Renseignements financiers. — Garantie contre le remboursement du prix.

ORDRES DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS
GARDE DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

L'ÉLIXIR
ST VINCENT DE PAUL
25 Années de Succès
est Souverain dans :
ANÉMIE
Maladies des femmes, Neurasthénie, Névroses, Pâles couleurs, Convalescences difficiles, etc., etc.

Pour les Enfants, on peut employer la CONFITURE ST VINCENT DE PAUL qui a les mêmes propriétés que l'Elixir.

Quelle que soit son origine, l'anémie n'est jamais qu'un appauvrissement du sang, qu'il est indispensable de régénérer pour en guérir. Voilà pourquoi l'Elixir Saint Vincent de Paul s'adresse aussi bien à la jeune fille aux pâles couleurs, aux femmes sur le retour d'âge, aux vieillards et aux convalescents, qu'aux neurasthéniques et aux surmenés.

D'un goût exquis, l'Elixir est aussi agréable à prendre qu'une liqueur de table.

Le FLACON : 3 fr., par quatre unités 12 francs. — Dans toutes les Pharmacies et au DÉPOT : PRODUITS St VINCENT DE PAUL, 2, Faubourg Saint-Denis, PARIS.

RMS-1

COURS DES METAUX

LONDRES, 9 juin	C. préc.	C. jour
Cuivre comptant	61 5/8	62 3/8
Cuivre trois mois	62 1/4	62 3/5
Etain comptant	130 [illegible]	130 [illegible]
Etain trois mois	144 [illegible]	130 3/8
Plomb comptant	19 5/8	19 7/8
Zinc	21 5/8	21 3/8
Fonte à Glasgow, comptant	51 6	51 7

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(BANQUE) 40, r. de la Gare, ROUBAIX
2, pl. de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-forts.

BOURSE DE LILLE

DU 9 JUIN 1914.

CHARBONNAGES	C. préc.	C. jour
Aniche	[illegible]	[illegible]
Aniche (part. nouv.)	[illegible]	— —
Annœux	[illegible]	— —
Bauche	[illegible]	— —
Bois-Malzy	[illegible]	[illegible]
Bruay	[illegible]	[illegible]
— le 10e	[illegible]	[illegible]
Carvin	[illegible]	[illegible]
Clarence (Ste)	[illegible]	[illegible]
Courrières	[illegible]	[illegible]
Crespin	[illegible]	[illegible]
Douchy	[illegible]	[illegible]
Douvrin	[illegible]	[illegible]
Drocourt	[illegible]	— —
— le 10e	[illegible]	[illegible]
Escarpelle	[illegible]	[illegible]
Flers	[illegible]	— —
Flines-l-Raches	[illegible]	— —
Lens	1308	1320
— le 10e	132 75	133 50
Lievin	[illegible]	[illegible]
— part	[illegible]	[illegible]
Liévy-les-Aires	[illegible]	[illegible]
Marles 10 %	3065	3100
Marles 20 %	4250	4275
Marles 30 %	[illegible]	[illegible]
Ostricourt	[illegible]	[illegible]
Sarre & Moselle	[illegible]	[illegible]
Vicoigne	1545	— —
Vieux-Condé	[illegible]	— —

	C. préc.	C. jour
Vieux-Condé (priorité)	[illegible]	— —
Vieux-Condé	[illegible]	[illegible]
— le 10e	[illegible]	[illegible]
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	[illegible]	— —
Verley-Decoster	[illegible]	— —
S. Fr. Exp. Ann. s.	[illegible]	— —
S. Fr. Exp. Ann. 5	50	— —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazem	[illegible]	— —
Beaucourt et Cie	[illegible]	— —
Bonnières-Annam	[illegible]	— —
Etoile-St-Yaast	4100	— —
Marest-Bétz	165	165
Denain-Anzin	2170	— —
Tramways	[illegible]	— —
Lille-Bonnières	[illegible]	— —
Sucrerie Manb.	[illegible]	[illegible]
Chant. de France	[illegible]	— —
Lait. N. France	[illegible]	— —
Sucr. Wibaux p.	[illegible]	— —
Etoile-St-Vaast	[illegible]	[illegible]
S. Fr. Exp. Ann.	[illegible]	— —
Compt. Ind. Lin.	[illegible]	— —
PÉTROLES		
Bordeaux, act.	415	[illegible]
— parts	[illegible]	[illegible]
Grabowska, act.	1705	1810
— parts	6260	6400
Grabowska, act.	1450	1400
— parts	[illegible]	— —

	C. préc.	C. jour
Kharpathes s. (5e)	750	[illegible]
— parts	[illegible]	[illegible]
Pelaya, act.	[illegible]	— —
— parts	[illegible]	— —
Petrol, act.	770	771
Ukrkowa, act.	635	[illegible]
— parts	[illegible]	[illegible]
Zapet, act.	670	[illegible]
— parts	530	— —
OBLIGATIONS. — Achiche 1888, 6%. — Dépêches 1888, 6%. — Douai 1887, 1889 et 1911, 4%. — Lyon-Genève 1888 et 1911, 4%. — Espagne 1904, 1907 et 1910, 4%. — Maroc 1908 et 1910, 4%. — Portugais 1888, 3%.

Coupons détachés

16 juin. — Marles 20 %, [illegible] c. n. 15, brut 135 ; net [illegible] ; port. 100,60. — Marles 30 %, [illegible] c. n. 18, brut 6,40.

13 juin. — Marles 20 %, c. n. 22, brut 148,75 ; net [illegible] ; port. 99,94.

1er juillet. — Albi (actions), c. n. 19, brut 9 ; net nom. 6,64 ; port 6,15 ; Albi (parts fondateur) c. n. 19, brut 1,75 ; net 1,64. — Banque du Nord et du P.-de-C. (Verley), Decoster et Cie) brut 10 ; net 10,50.

15 juillet. — Etoile St-Vaast, c. n. 44, brut et net 140.

AVIS. — Impôt sur le revenu 5 % à partir du 1er juillet. — Devant les nouvelles lois, les capitaux français, il importe grandement à tous les porteurs français de titres étrangers de se renseigner bien exactement au mieux de leurs intérêts.

Nos lecteurs peuvent demander des indications à la BANQUE HENRI LEMAN, de TOURNAI (Belgique). — Maison fondée en 1738 ou à ses succursales de MOUSCRON et de PERUWELZ (Belgique).

LOCATION de COFFRES-FORTS et GARDE de TITRES A DÉCOUVERT
0120

9 Juin 1914 COURS DES MARCHES A TERME 9 Juin 1914

LONDRES

Mois	Roubaix-Tourcoing T. U. Cotte précédente	Ouv.	Clôture Plus haut	Plus bas	Clôture actuelle	Ouvert.	Clôture
Juin	—	—	—	—	—	6 75	[illegible]
Juillet	6 75	—	—	—	—	6 75	[illegible]
Août	—	—	—	—	—	[illegible]	[illegible]
Septemb.	—	—	—	—	—	[illegible]	[illegible]
Octobre	6 675	6 70	6 70	—	6 675	[illegible]	[illegible]
Novemb.	—	—	—	—	—	[illegible]	[illegible]
Décemb.	6 675	—	—	—	—	[illegible]	[illegible]
Janvier	—	6 675	6 675	—	6 675	[illegible]	[illegible]
Février	—	—	—	—	—	6 425	[illegible]
Mars	—	—	—	—	—	[illegible]	[illegible]
Avril	—	—	—	—	—	6 375	[illegible]
Mai	6 35	—	—	—	—	6 35	[illegible]

Transact. 40.000 30.000
Tendance

ANVERS

Mois	Anvers Tipes B Précéd.	Ouv.	Clôture	Le Havre Précéd.	Ouv.	Clôture
Juin	6 65	6 65	6 65	A 227 00	227 00	227 00
Juillet	6 625	6 65	6 65	A 227 00	[illegible]	[illegible]
Août	6 625	6 65	6 65	A [illegible]	[illegible]	[illegible]
Septemb.	6 625	6 625	6 625	A [illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	6 625	6 625	6 625	A [illegible]	[illegible]	[illegible]
Novemb.	6 375	6 375	6 375	A [illegible]	[illegible]	[illegible]
Décemb.	6 45	6 45	6 45	A 219 50	219 50	220 00
Janvier	6 425	6 425	6 425	A [illegible]	[illegible]	[illegible]
Février	6 45	6 45	6 45	A [illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars	6 375	6 375	6 375	A [illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril	6 325	6 325	6 325	A [illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	A [illegible]	[illegible]	[illegible]

55.000 10.000 [illegible]
Calme Sout. Sout. Sout. Sout. Sout.

GÊNES

Mois	Le Havre Préc.	Ouv.	Clôture	New-York Préc.	Ouv.	Clôture
Juin	62 25	62 40	62 75	9 07	9 02
Juillet	62 50	63 00	63 75	9 15	9 10
Août	62 50	63 00	63 75	9 15	9 20
Septemb.	62 50	62 50	63 00	9 25	9 30
Octobre	62 50	63 25	63 50	9 44	9 40
Novemb.	62 50	63 25	63 50	9 45	9 40
Décemb.	63 00	63 75	64 00	9 55	9 57
Janvier	63 25	63 50	63 75	9 62	9 60
Février	63 50	63 50	63 50	9 60	9 60
Mars	63 75	63 50	63 25	9 65	9 62
Avril	63 75	63 50	63 25	9 65	9 63
Mai	63 50	63 25	63 00	9 65	9 64

Transact. 12.000 1.100 72.000 39.000 16.000
Tendance Calme Calme Calme Sout. Sout.

NEW-YORK

Mois	Préc.	Ouv.	Clôture	Préc.	Ouv.	Clôture
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....
Août	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....
Décemb.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....
Mars	12,67	12,60	12,67	12,62	.....	

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la corbeille :

Bourse de Roubaix. — 5.000 k. à 6.70, octobre. — 5.000 k. à 6.675, janvier.

Echange. — 5.000 k. juin, contre 5.000 k. janvier, avec déport de 0.40. — Total, 10.000 k.

Bourse de Tourcoing. — Echange. — 5.000 k. juillet contre 5.000 k. janvier avec déport de 0,25 c. — Total, 10.000 k.

Renseignements par MM. SEYNAEVE & Cie, Tourcoing-Lille

LIVERPOOL

Mois	Préc.	Ouv.	Clôture	Mois	Préc.	Ouv.	Clôture
Courant	7 36	7 41	[illegible]	Déc.-Jan.	7 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Janv.-Fév.	7 19	7 [illegible]	[illegible]	Fév.-Mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fév.-Mars	7 19	7 [illegible]	[illegible]	Mars-Avr	6 675	[illegible]	[illegible]
Mars-Avril	6 [illegible]	[illegible]	[illegible]	Avril-Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril-Mai	6 [illegible]	[illegible]	[illegible]	Mai-Juin	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai-Juin	6 [illegible]	[illegible]	[illegible]	Juin-Juil.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nov.-Déc.	6 [illegible]	6 [illegible]	[illegible]	Juil.-Août	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Sout. Ventes : 300 b.

Renseignements par MM. SEYNAEVE & Cie, Tourcoing-Lille

BOURSE DE BRUXELLES

DU 9 JUIN 1914.

Fonds d'Etat, Fonds Publics	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 % [illegible]	[illegible]	[illegible]
Congo 1911 [illegible]	[illegible]	— —
Argent [illegible]	[illegible]	— —
Argent [illegible]	[illegible]	— —
Chem. Fer 3 %	[illegible]	— —
Congo 1911, 3 %	[illegible]	— —
Liège 1905, 3 %	[illegible]	— —
MÉTALLURGIES		
Acierie	[illegible]	— —
Aciéries de Gerve	[illegible]	— —
Aciéries de Prat	[illegible]	— —
Aciéries Belges	[illegible]	— —
Aciéries Nouvelles	[illegible]	— —
Forges	[illegible]	[illegible]
— [illegible]	[illegible]	— —
Métaux Mélanges	[illegible]	— —
Nagelmackers	[illegible]	[illegible]
— (Forges)	[illegible]	— —
— Hauts et A.	[illegible]	[illegible]
— Hauts et A.	[illegible]	— —
Sidérurgie Belge	[illegible]	— —
Tubes Mannesmann	[illegible]	— —
Tubes Métaux	[illegible]	— —
Tubes Métaux [illegible]	[illegible]	[illegible]
Tubes Métaux, cap.	[illegible]	— —
— [illegible]	[illegible]	— —
CHARBONNAGES		
Abhooz et B.-F.	[illegible]	[illegible]
Aumonier	1795	— —
Ougrée	[illegible]	[illegible]
— ord.	— —	— —
Aux et Recour	— —	— —
Arbre St-Michel	[illegible]	[illegible]
Bernissart	— —	— —
Bois-d'Avroy	— —	— —
Bois St-Ghislain	[illegible]	[illegible]
Bonne-Espérance	— —	— —
— priv.	— —	— —
— ord.	— —	— —
Bonne-Espérance	— —	— —
Bonne-Espérance	— —	— —
Bonne-Espérance